

**ERRATUM****19.003****Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil****19.003 – REGROUPEMENT ET OPTIMISATION DE L'ADMINISTRATION****Page 1, titre**

- Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit **d'engagement**.....

*(en lui et place de crédit d'investissement)*

**Page 25, décret, titre**

- Décret portant octroi d'un crédit **d'engagement** de 31 millions de francs pour le financement des travaux d'aménagement et du mobilier, dans le cadre du projet de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration cantonale

*(en lui et place d'un crédit d'investissement)*

**Page 25, décret, article premier**

- Un crédit **d'engagement** de 31 millions de francs est accordé au Conseil d'État pour financer les travaux d'aménagements et l'acquisition de mobilier, dans le cadre du projet de regroupement et d'optimisation du logement de l'administration cantonale.

*(en lieu et place un crédit d'investissement)*

**Page 25, décret, art. 2**

Les dépenses seront portées aux comptes des investissements et de **résultat** du Département des finances et de la santé, sous l'intitulé « Regroupement et optimisation du logement de l'administration »

*(en lui et place de fonctionnement)*

Neuchâtel, le 6 mai 2019